ANTS



Agence nationale des titres sécurisés

Sommaire

• Liste de documents nécessaires	4
- l'immatriculation	4
- Le permis de conduire	5
- La carte d'identité et le passeport	6
• L'immatriculation	16
- Vendre ou donner votre véhicule	17
- Refaire votre carte grise	20
- Acheter ou recevoir un véhicule	23
- Changer l'adresse de votre carte grise Obtenir une fiche d'identification de véhicule	26
- Obtenir une fiche d'identification de véhicule	29
- Faire une autre demande	31
• Le permis de conduire	33
- Demander un permis de conduire	34
• La carte d'identité et le passeport	36
- Réaliser une prédemande passeport / carte d'identité pour un majeur	37
- Réaliser une prédemande passeport / carte d'identité pour un mineur	

Pour toutes les demandes pensez à apporter vos codes pour vous connecter à <u>l'ANTS</u>

- Vos identifiants du site de l'assurance maladie
- OU Vos identifiants du site des impôts
- OU vos identifiants de l'Agence Nationale des titres sécurisés
- OU l'application l'identité numérique la poste
- OU l'application YRIS

A Noter : que pour les démarches lier à l'immatriculation, il est nécessaire de se connecter avec FranceConnect

Liste documents nécessaires

Pour vendre ou donner son véhicule :





Pour refaire votre carte grise :



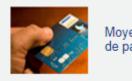
Acheter ou recevoir un véhicule :





+ code de cession
Ou numéro et date
certificat
d'immatriculation (CI)

Changer l'adresse de votre carte grise :





Numéro d'immatriculation

Obtenir une fiche d'identification de votre véhicule : [AB-000-CD]



Liste de documents nécessaires

Renouvellement du permis de conduire :

- Une **photo-signature numérique**, une **pièce d'identité** (<u>au format numérique</u>), un **justificatif de domicile** (<u>au format numérique</u>), <u>une adresse mail ou un numéro de téléphone</u>.

Renouvellement ou perte passeport/carte d'identité :

Pour un majeur / carte encore valide ou périmé de moins de 5 ans :

Votre **carte d'identité**, une **photo d'identité** <u>de moins de 6 mois conforme aux normes</u>, un **justificatif de domicile** si vous avez fait une pré-demande : n° de pré-demande et/ou le QR code obtenus à la fin de la démarche (il est conseillé d'imprimer le récapitulatif de pré-demande)

Pour un mineur / carte encore valide ou périmé de moins de 5 ans :

Carte d'identité, photo d'identité <u>de moins de 6 mois et conforme aux normes</u>, pièce d'identité du parent <u>qui dépose la demande</u>, **justificatif de domicile**, si vous avez fait une pré-demande : n° de pré-demande et/ou le QR code obtenus à la fin de la démarche (il est conseillé d'imprimer le récapitulatif de pré-demande)

Liste de documents nécessaires

Renouvellement ou perte passeport/carte d'identité :

Pour un majeur / carte périmé depuis plus de 5 ans

Vous avez un passeport valide ou périmé de moins de 5 ans :

Votre passeport, votre carte d'identité, 1 photo d'identité <u>de moins de 6 mois et conforme aux normes</u>, 1 justificatif de domicile, si vous avez fait une pré-demande : n° de pré-demande et/ou le QR code obtenus à la fin de la démarche (il est conseillé d'imprimer le récapitulatif de pré-demande)

Vous n'avez pas de passeport valide ou périmé de plus de 5 ans :

Votre carte d'identité, 1 photo d'identité <u>de moins de 6 mois et conforme aux normes</u>, 1 justificatif de domicile, <u>vérifiez si l'état civil du lieu de naissance est dématérialisé</u>. Si ce n'est pas le cas, il faut fournir un acte de naissance (copie intégrale ou extrait avec filiation) de moins de 3 mois.

Justificatif de nationalité française <u>si vous vous trouvez dans une situation particulière</u> (naissance à l'étranger de parents nés à l'étranger par exemple)

• Si vous avez fait une pré-demande : n° de pré-demande et/ou le QR code obtenus à la fin de la démarche (il est conseillé d'imprimer le récapitulatif de pré-demande)

Liste de documents nécessaires

Pour un mineur / carte périmé depuis plus de 5 ans

L'enfant à un passeport :

Si vous avez fait une pré-demande : n° de pré-demande et/ou le QR code obtenus à la fin de la démarche (il est conseillé d'imprimer le récapitulatif de pré-demande)

Photo d'identité <u>de moins de 6 mois et conforme aux normes</u>, pièce d'identité du parent <u>qui dépose la demande</u>, 1 Justificatif de domicile, passeport valide ou périmé depuis moins de 5 ans, si le passeport est plus ancien, <u>vérifiez si l'état civil de votre lieu de naissance est dématérialisé</u>. Si ce n'est pas le cas, il faut fournir un acte de naissance de moins de 3 mois. Justificatif de nationalité française <u>si vous vous trouvez dans une situation particulière</u> (naissance à l'étranger de parents nés à l'étranger par exemple)

L'enfant n'a pas de passeport :

Photo d'identité <u>de moins de 6 mois et conforme aux normes</u>, Pièce d'identité du parent <u>qui dépose la demande</u>, 1 justificatif de domicile, Vérifiez si l'état civil du lieu de naissance est dématérialisé. Si ce n'est pas le cas, il faut fournir un acte de naissance (copie intégrale ou extrait avec filiation) de moins de 3 mois.

Justificatif de nationalité française si vous vous trouvez dans une situation particulière (naissance à l'étranger de parents nés à l'étranger par exemple)

Si vous avez fait une pré-demande : n° de pré-demande et/ou le QR code obtenus à la fin de la démarche (il est conseillé d'imprimer le récapitulatif de pré-demande)



Cliquer ici





















Pour accéder à internet,

Double-cliquer sur « 1-Accès Portail », en haut à gauche



Protégez vos données personnelles

N'oubliez pas de vous déconnecter quand vous aurez terminé,

en double-cliquant sur le bouton « 2-Se Déconnecter »





















Mairie



Allocations Familiales



Legifrance



Informations Locales



Assurance Maladie



Amendes



Divers 1



Service Public



Cadastre



Divers 2



Pôle emploi



Boite à idées



Portail APC

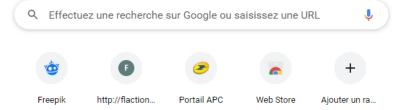
a si-enseigne.lapos





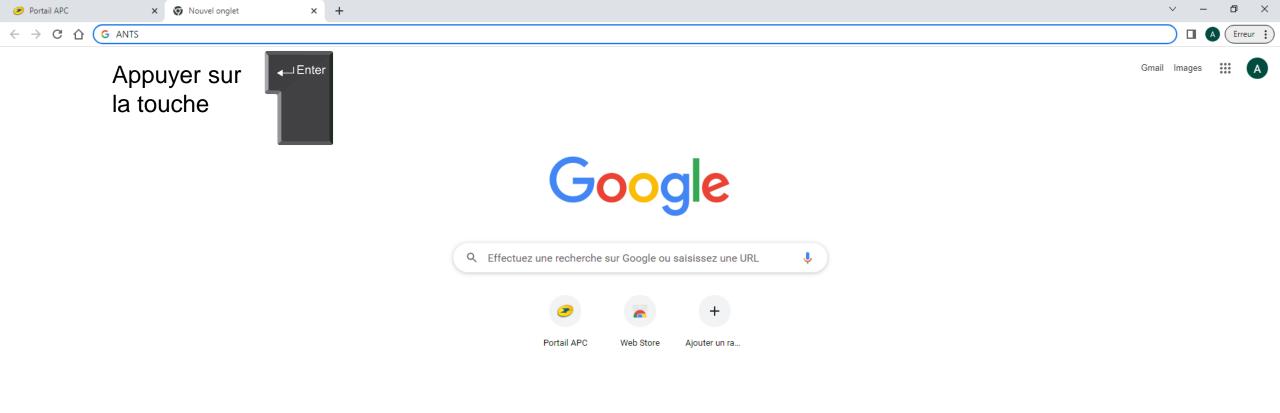
Cliquer ici Et taper : « ANTS »









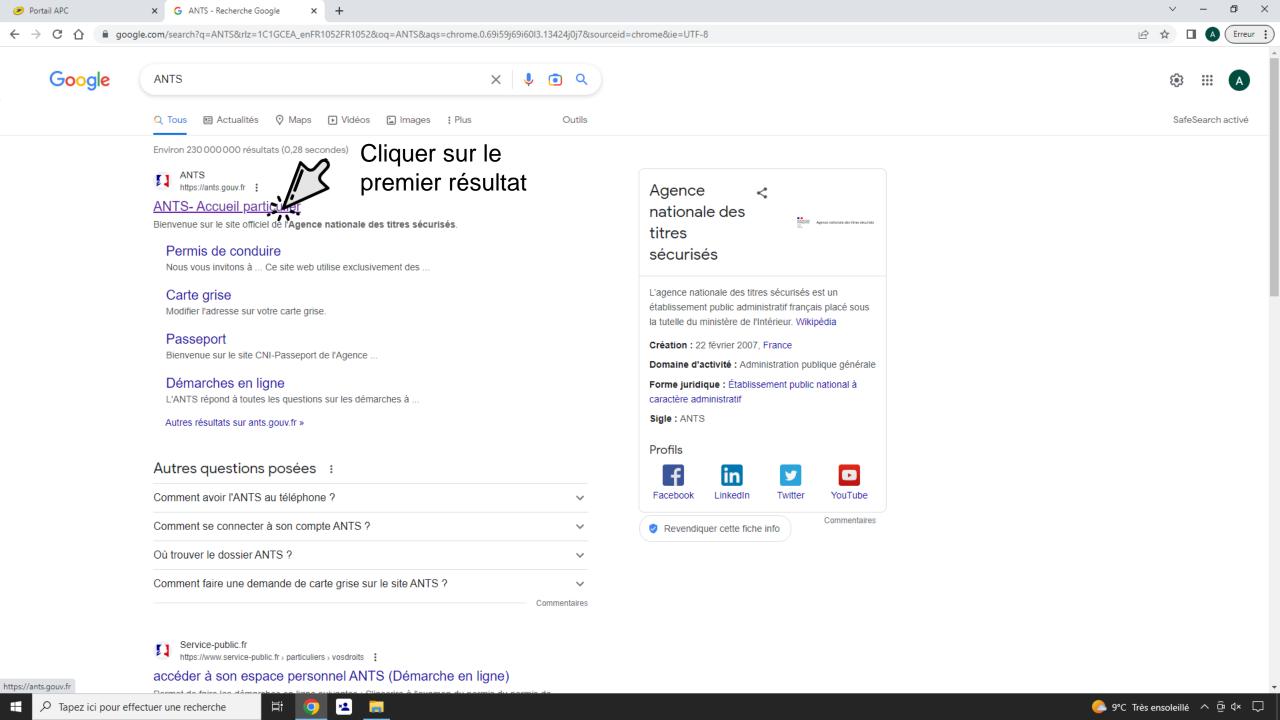


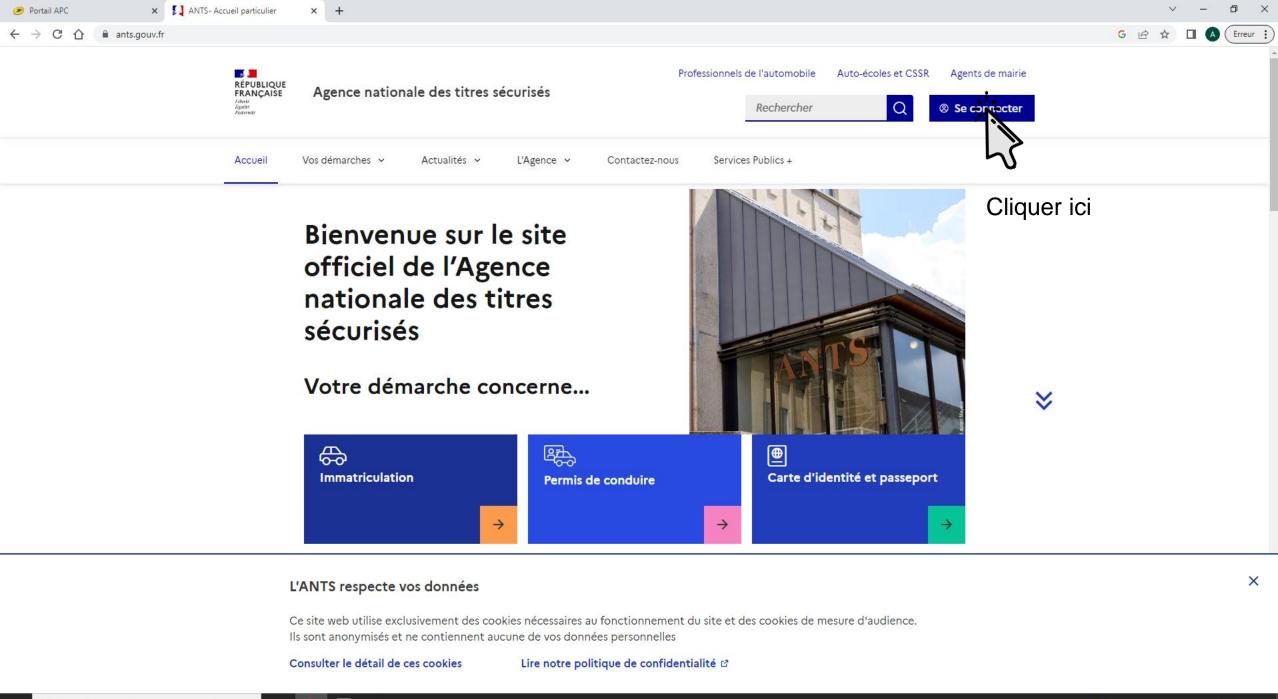


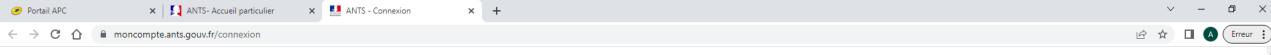














Agence nationale des titres sécurisés

Votre compte

Je me connecte

Je crée un compte

AVEC FRANCECONNECT

FranceConnect est la solution proposée par l'Etat pour sécuriser et simplifier la connexion à vos services en ligne



Qu'est-ce que FranceConnect ? [2]

Informations sur FranceConnect

Avec FranceConnect, ne créez plus de nouveaux comptes et réutilisez des identifiants que vous possédez déjà sur d'autres sites publics, pour accéder aux demandes en ligne sur le site de l'ANTS.

- Vous n'aurez plus besoin de jongler avec une multitude de comptes.
- FranceConnect ne stocke pas vos données personnelles.
- À chaque connexion, vous êtes informés par un courriel.



Cliquez ou sélectionnez l'image : **T-Shirt**







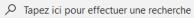






Me connecter

<u>Je n'ai pas encore de compte</u>

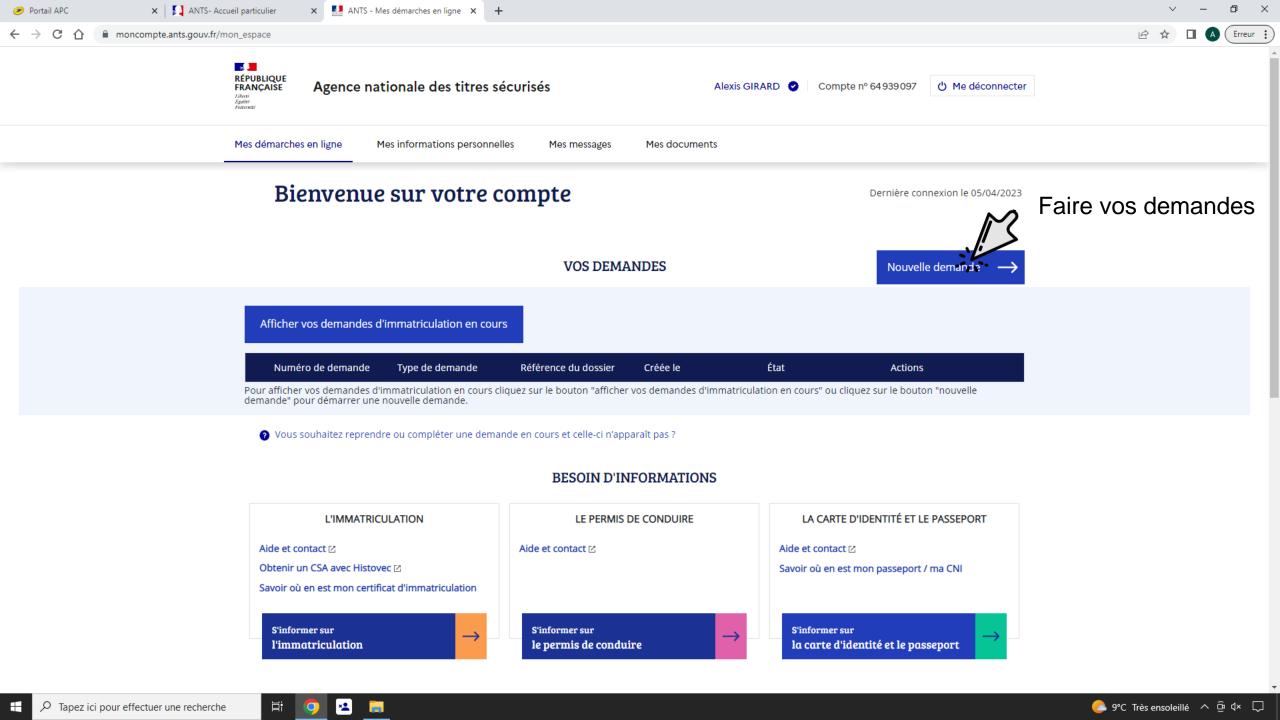


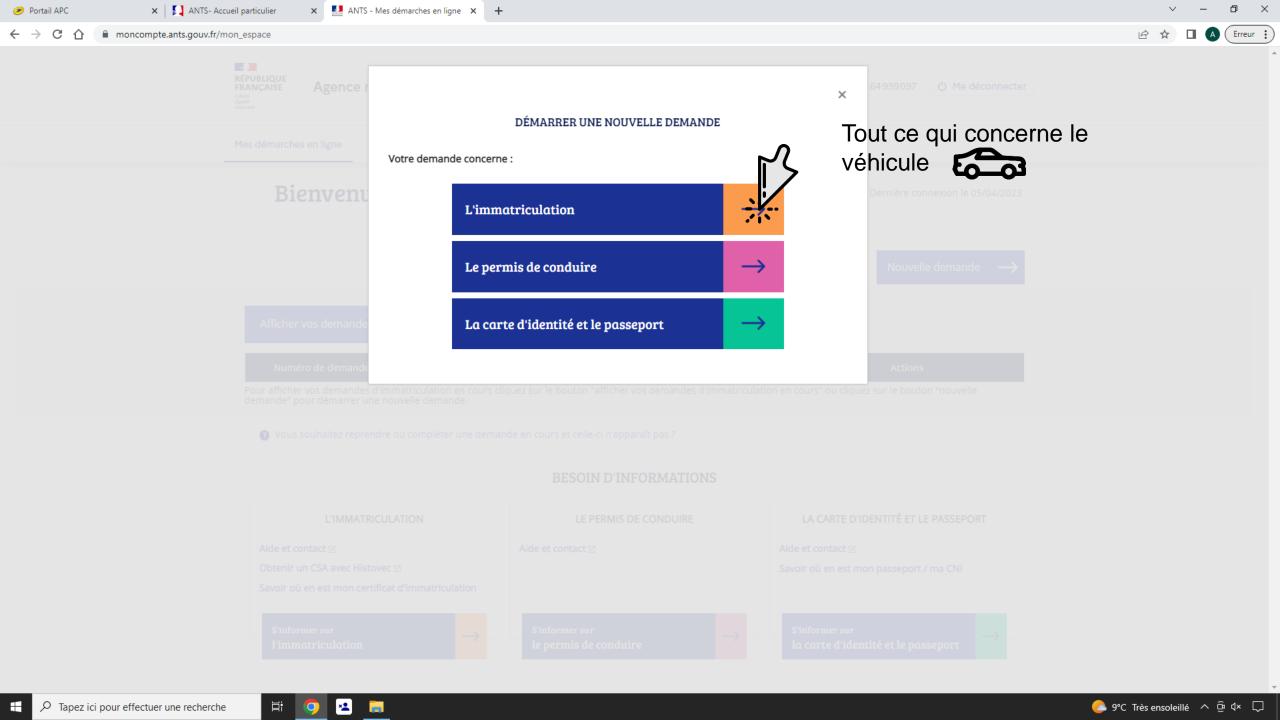


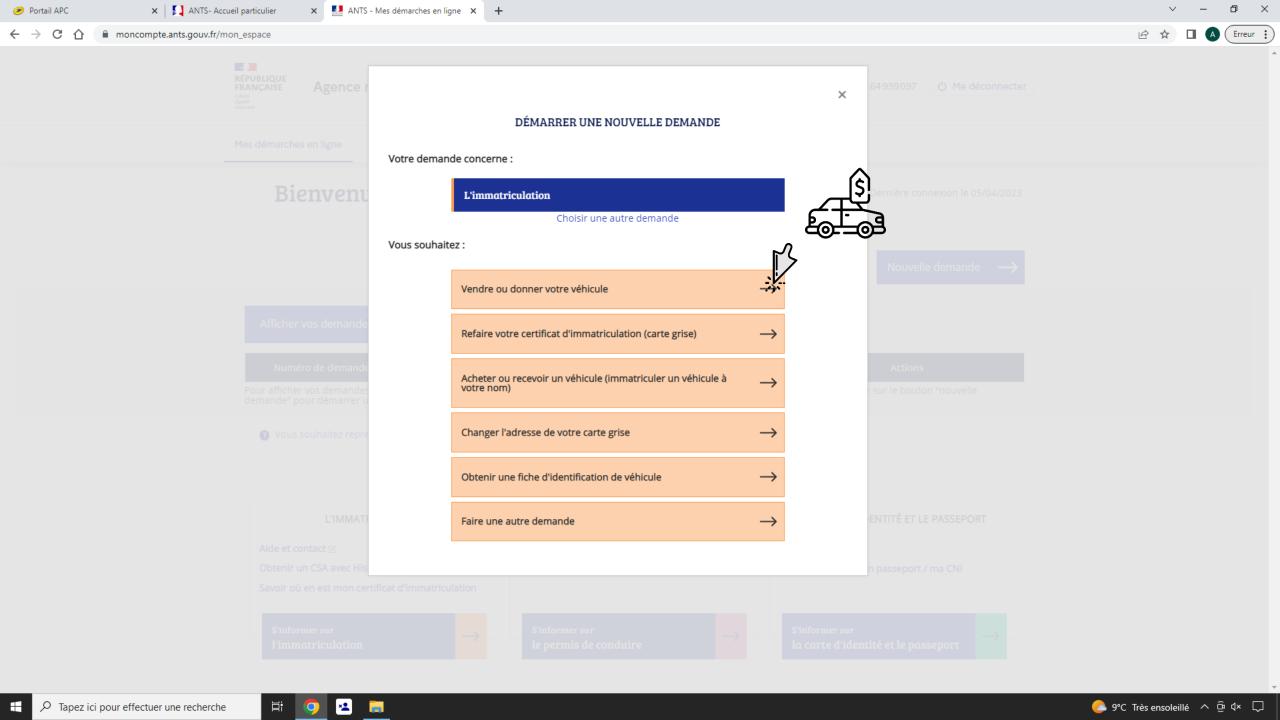














Je souhaite déclarer la vente ou le don de mon véhicule

En savoir plus.

POINTS D'ATTENTION

Si une autre demande est en cours sur le véhicule, cette nouvelle demande ne pourra pas aboutir.



Si vous faites la demande pour quelqu'un d'autre (i.e. vous n'êtes pas le propriétaire du véhicule), un code confidentiel vous sera demandé. Ce code n'existe pas pour les véhicules toujours immatriculés sous l'ancien format ("1234 AA 99" ou "123 AAA 99"). Dans ce cas, vous aurez à saisir la date du certificat d'immatriculation (champs i de la carte grise) et la date de naissance du titulaire actuel. Si vous n'avez pas ces dates, veuillez revenir à la page d'accueil et cliquer sur « Autres demandes » (accessible uniquement via France Connect) :

- catégorie : faire une autre demande.
- sous-catégorie : je n'arrive pas à déclarer ma cession dans le cadre de la téléprocédure : je vends ou je donne mon véhicule.

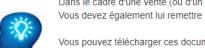
Si vous vous trouvez dans l'une des situations ci-dessous ou une autre situation, <u>cliquez ici</u> (pour plus d'information)

- vous ne disposez plus du certificat d'immatriculation (carte grise) que vous devez donner à l'acheteur,
- vous cédez votre véhicule pour procéder à sa destruction,
- une succession,
- vous êtes locataire du véhicule



A compter de la date de vente ou du don

- La déclaration de cession doit intervenir dans un délai de 15 jours,
- L'acheteur (acquéreur) doit immatriculer le véhicule à son nom dans un délai d'un mois.



Dans le cadre d'une vente (ou d'un don), vous devez remplir et cosigner avec l'acheteur le cerfa « certificat de cession ». Vous devez également lui remettre le « certificat administratif détaillé » du véhicule.

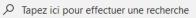
Vous pouvez télécharger ces documents aux adresses suivantes

- Cerfa n°15776*02 : cliquez ici.
- Certificat de situation administrative : cliquez ici.

A la fin de cette demande, un code de cession vous sera communiqué. Pensez à le noter. L'acheteur en aura besoin pour immatriculer le véhicule à son nom. Pensez à le lui communiquer.









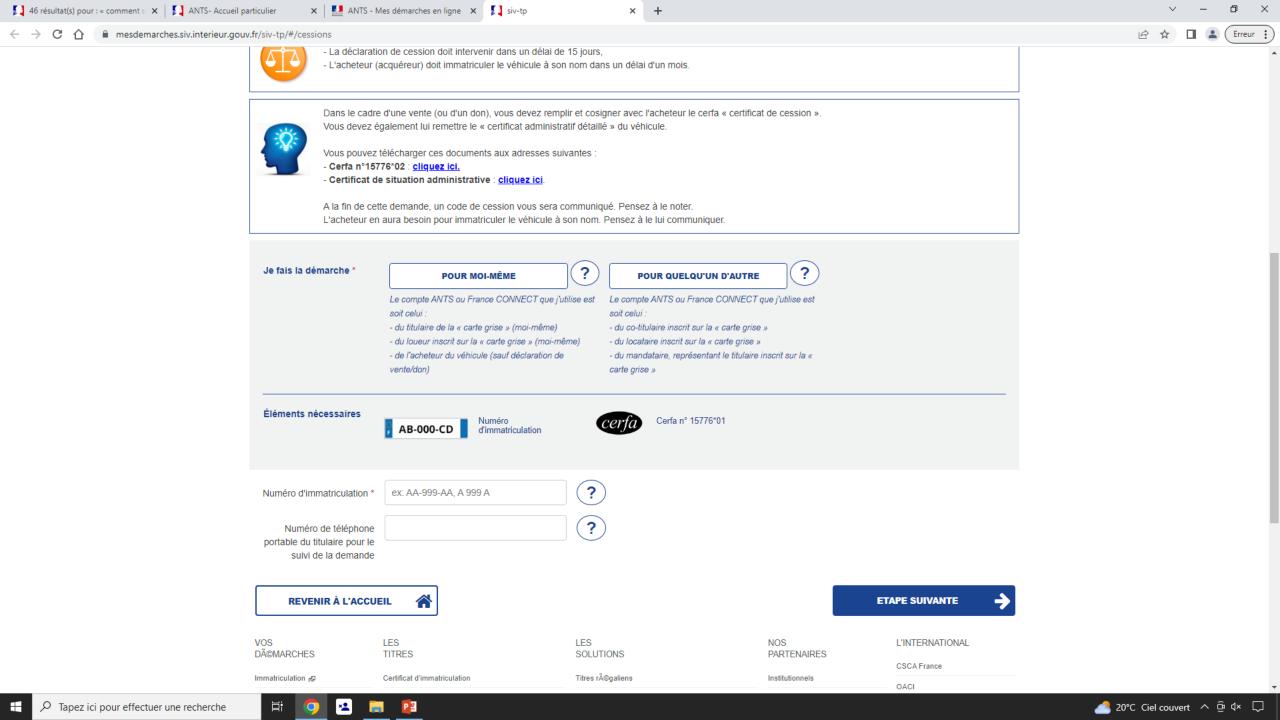


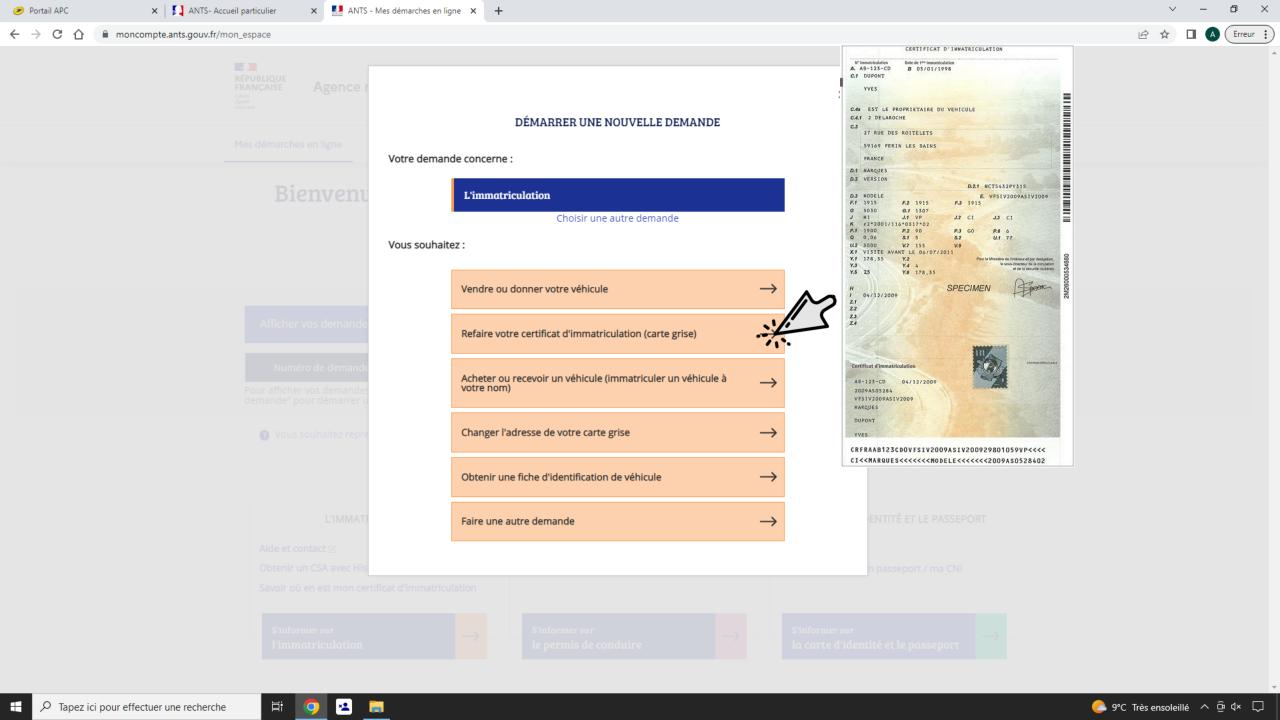






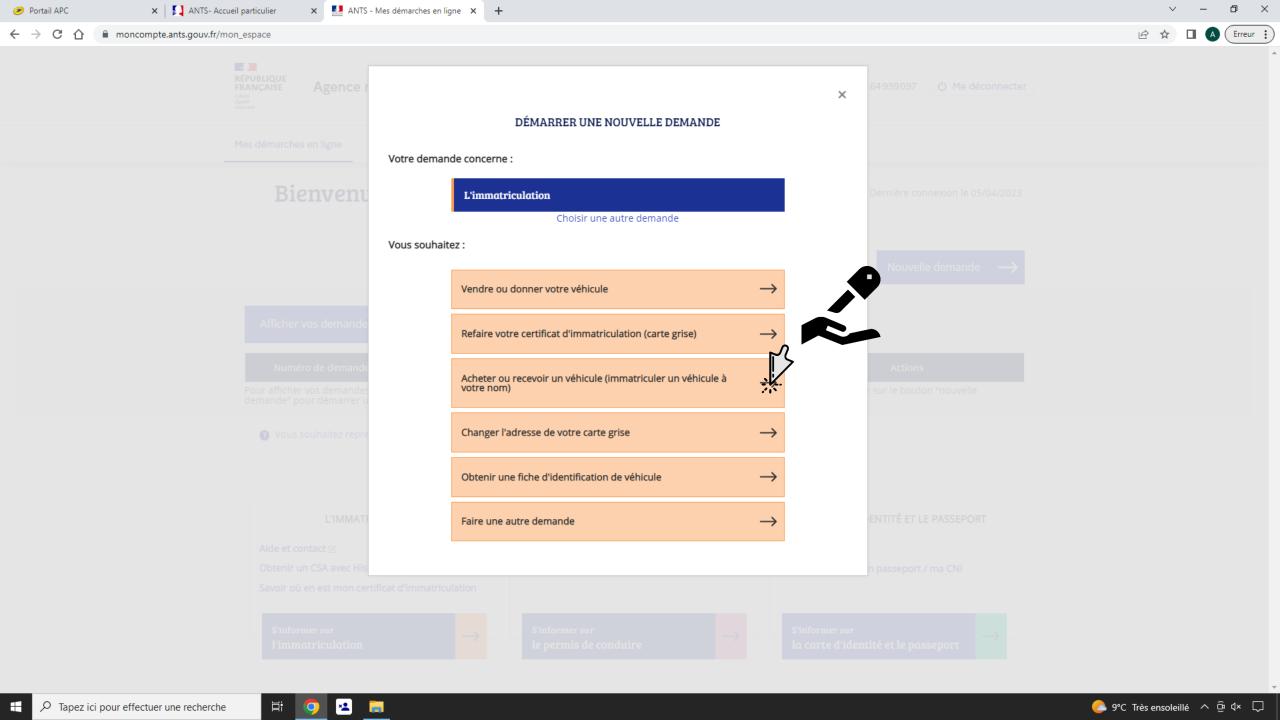
7 15 MN environ

















DEMANDE DE CHANGEMENT DE TITULAIRE

Pour commencer

Nouveau titulaire

Récapitulatif

Paiement des taxes

Pour Terminer



Je souhaite immatriculer un véhicule à mon nom

En savoir plus.

POINTS D'ATTENTION

Si une autre démarche est en cours sur le véhicule, cette nouvelle demande ne pourra pas aboutir.

Le vendeur a dû vous communiquer un code de cession qu'il a obtenu à la fin de l'enregistrement de la vente (ou le don) du véhicule à votre

Assurez-vous auprès du vendeur qu'il a bien réalisé sa déclaration de cession sur le site de l'ANTS



Si ce n'est pas le cas :

- il faut demander au vendeur d'enregistrer la cession sur le site ants gouv.fr et de vous communiquer le code de cession.
- à défaut de code de cession, vous pouvez poursuivre votre demande en renseignant le numéro de formule et la date du certificat d'immatriculation (champ I de la carte grise) remis par le vendeur au moment de la vente.
- vous pouvez aussi vous adresser à un professionnel habilité pour enregistrer votre demande d'immatriculation (démarche payante). Vous devrez lui présenter le certificat d'immatriculation (ex carte grise) barré, daté et signé, remis par le vendeur au moment de la vente, le certificat de cession co-signé et le Certificat de Situation Administrative.

Si vous vous trouvez dans l'une des situations suivantes ou une autre situation, cliquez ici pour plus d'information

- le véhicule est neuf ou importé,
- le véhicule est en location,
- le titulaire ou le locataire du véhicule est domicilié en zones franches du pays de Gex ou de Haute-Savoie,
- succession,
- changement de titulaire sans changement dans le régime de propriété du véhicule.

Si vous devez déclarer un changement sur votre situation personnelle, en plus de votre demande de changement de titulaire, cliquez ici,

Si vous devez déclarer un changement sur votre véhicule, en plus de votre demande de changement de titulaire, cliquez ici.



A compter de la date de vente

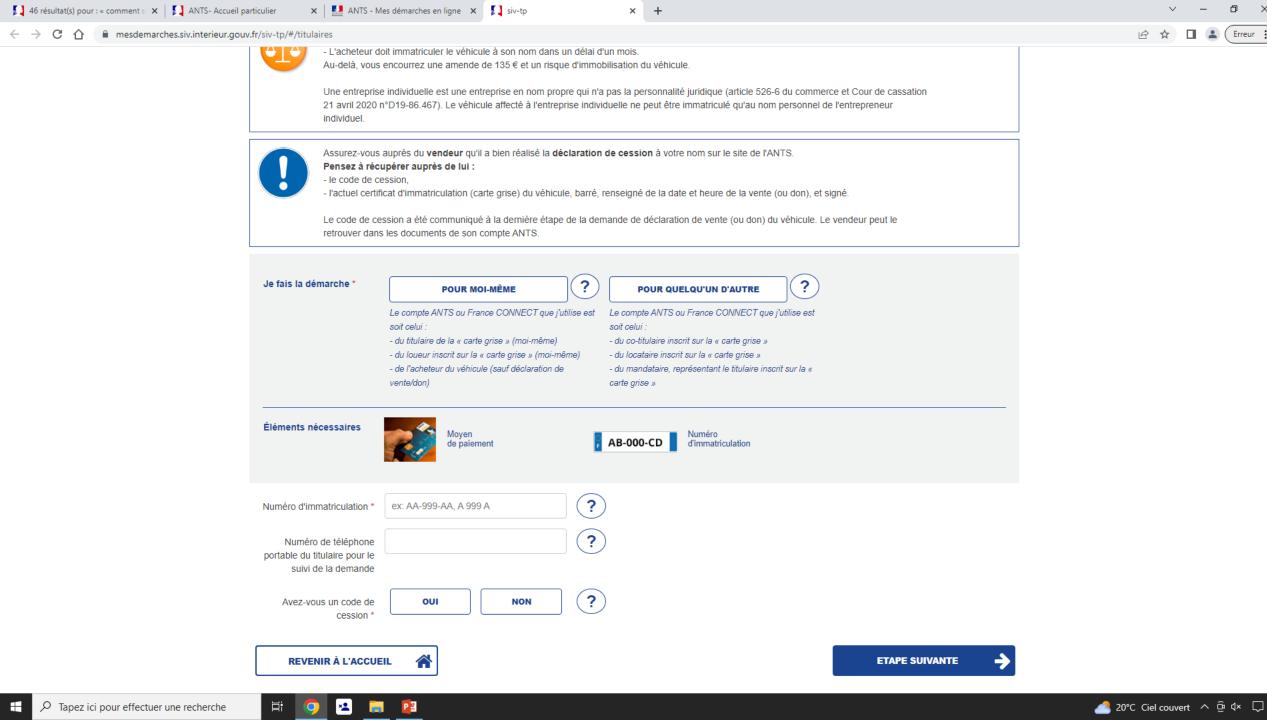
- La déclaration de cession doit intervenir dans un délai de 15 jours.
- L'acheteur doit immatriculer le véhicule à son nom dans un délai d'un mois

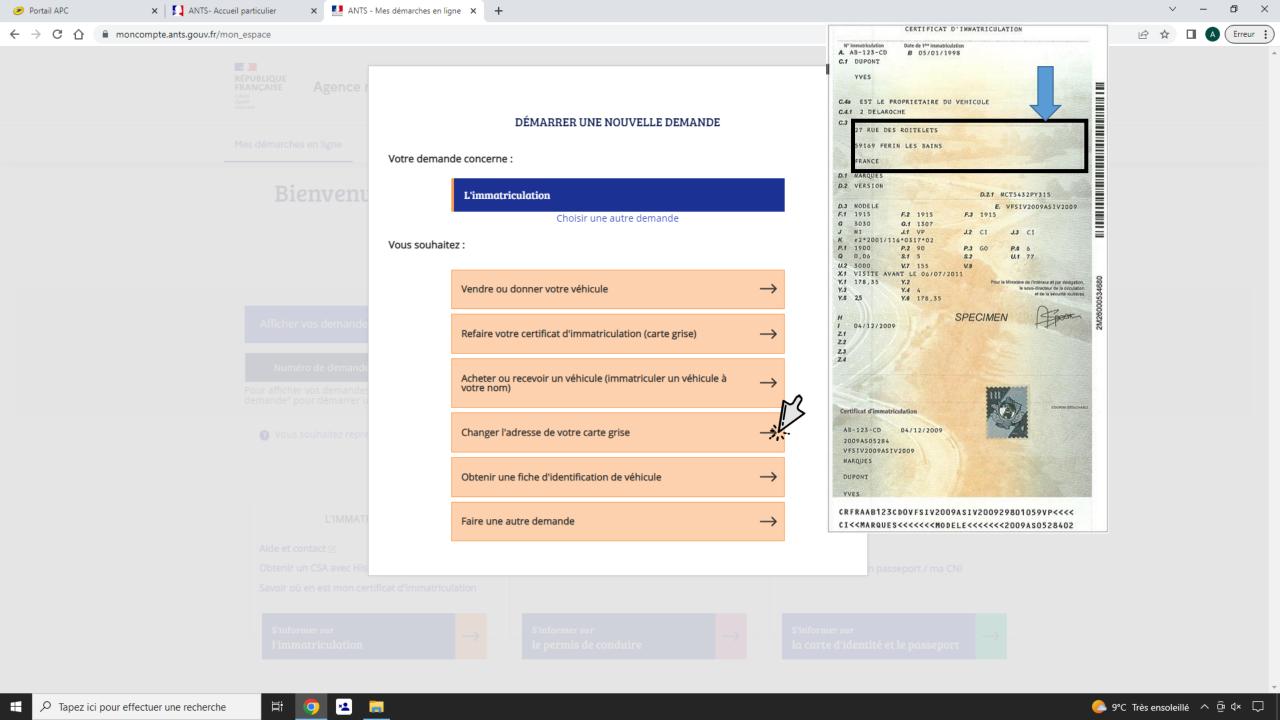
Au-delà, vous encourrez une amende de 135 € et un risque d'immobilisation du véhicule.

















DEMANDE DE CHANGEMENT D'ADRESSE

Pour commencer

Nouvelle adresse

Paiement des taxes

Pour Terminer



Je souhaite changer mon adresse

Cette demande permet de modifier votre adresse sur le certificat d'immatriculation (carte grise) de votre véhicule. En savoir plus,

POINTS D'ATTENTION

Si vous avez déjà fait le nécessaire sur le site service-public.fr (via leurs "Services en ligne", "Signaler son changement d'adresse en ligne"), il est inutile de faire cette demande.



Si une autre demande est en cours sur le véhicule, cette nouvelle demande ne pourra pas aboutir.

Si vous êtes locataire du véhicule, seul le loueur est autorisé à faire cette demande. Veuillez passer par l'intermédiaire de votre loueur.

Si vous faites la demande pour quelqu'un d'autre (i.e. vous n'êtes pas le propriétaire du véhicule), un code confidentiel vous sera demandé. Ce code n'existe pas pour les véhicules toujours immatriculés sous l'ancien format ("1234 AA 99" ou "123 AAA 99"). Dans ce cas, vous aurez à saisir la date du certificat d'immatriculation (champs i de la carte grise) et la date de naissance du titulaire actuel. Si vous n'avez pas ces dates, veuillez revenir à la page d'accueil et cliquer sur « Autres demandes » (accessible uniquement via France Connect) :

- catégorie : faire une autre demande.
- sous-catégorie : je n'arrive pas à déclarer mon changement d'adresse dans le cadre de la téléprocédure : je modifie l'adresse sur ma carte grise.

Si vous devez déclarer un changement sur votre situation personnelle, en plus de votre demande de changement d'adresse, veuillez revenir à la page d'accueil et cliquer sur « Autres demandes » (accessible uniquement via France Connect)

- catégorie : signaler un changement sur ma situation personnelle,
- sous-catégorie : changement d'état civil, de raison sociale ou d'état matrimonial.

Si vous devez déclarer un changement sur votre véhicule, en plus de votre demande de changement d'adresse, veuillez revenir à la page d'accueil et cliquer sur « Autres demandes » (accessible uniquement via France Connect)

- catégorie : signaler un changement sur la situation de mon véhicule,
- sous-catégorie : modification technique du véhicule.

Si votre carte grise (certificat d'immatriculation) est détériorée et qu'il vous manque des informations nécessaires pour terminer cette demande, veuillez revenir à la page d'accueil et cliquer sur « Autres demandes » (accessible uniquement via France Connect)

- catégorie : faire une autre demande,
- sous-catégorie : je n'arrive pas à déclarer mon changement d'adresse dans le cadre de la téléprocédure : je modifie l'adresse sur ma carte grise.



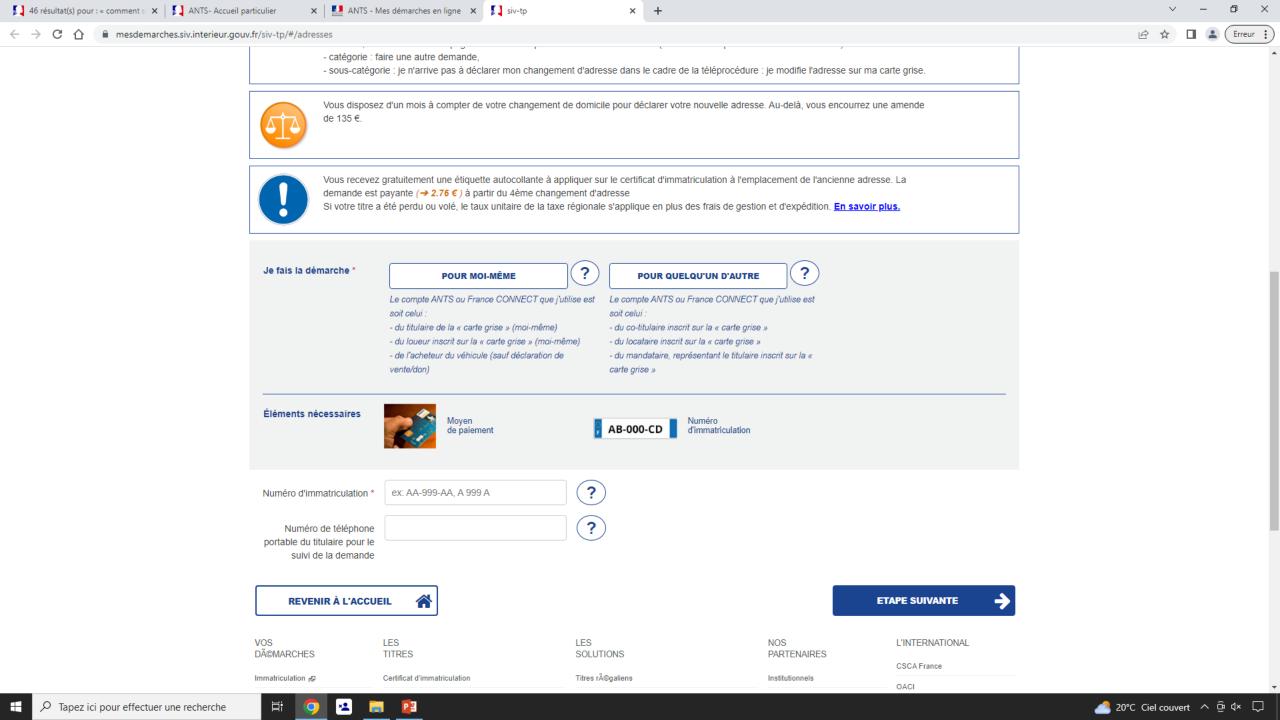
Vous disposez d'un mois à compter de votre changement de domicile pour déclarer votre nouvelle adresse. Au-delà, vous encourrez une amende de 135 €.

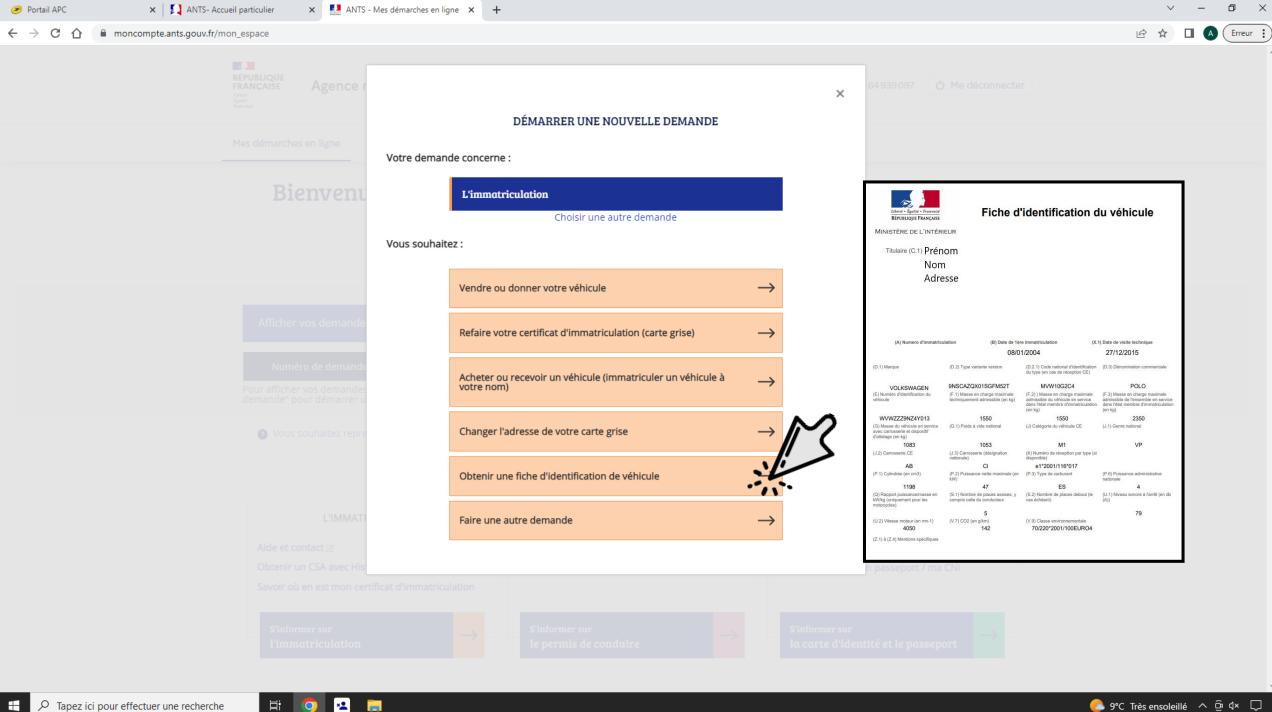




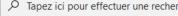










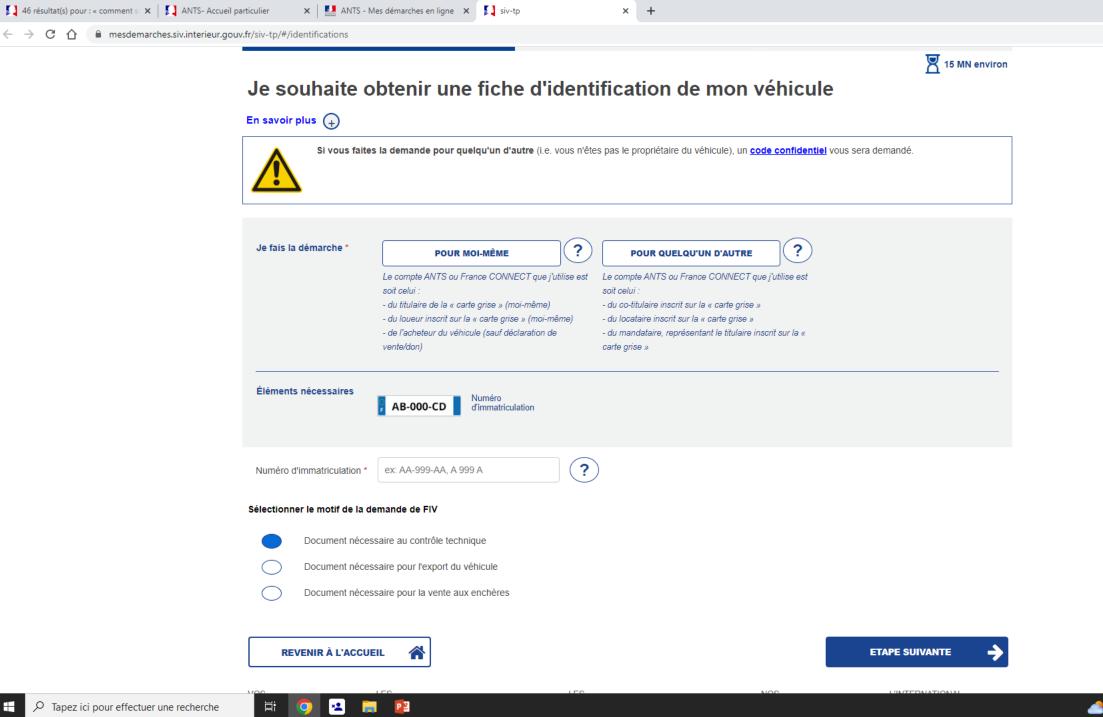






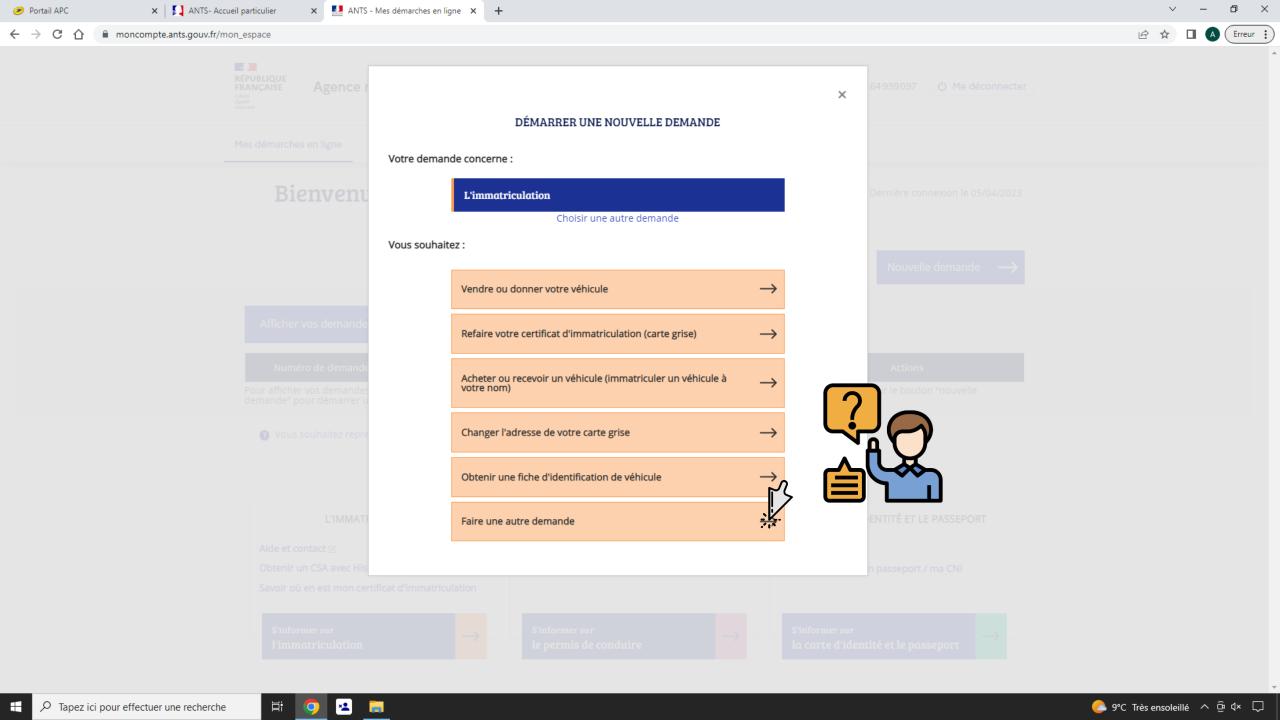














Autre demande

Déroulement de votre demande

- 1. Remplissez votre formulaire
- 2. Joignez vos documents
- 3. Votre demande est transmise pour traitement par les agents du service instructeur
- 4. Après un délai de traitement par les agents, finalisez votre demande



Choisissez la catégorie de votre demande

Je vends ou je cède mon véhicule

Je refais mon certificat d'immatriculation

Je modifie l'adresse de mon certificat d'immatriculation

J'achète ou je reçois un véhicule déjà immatriculé en France

Immatriculer pour la première fois un véhicule en France

En sélectionnant une catégorie, vous obtiendrez les informations à son propos.

Vous hésitez sur la catégorie de votre demande ?

Le parcours guidé va vous permettre de préciser votre demande et de vous orienter vers la démarche appropriée.

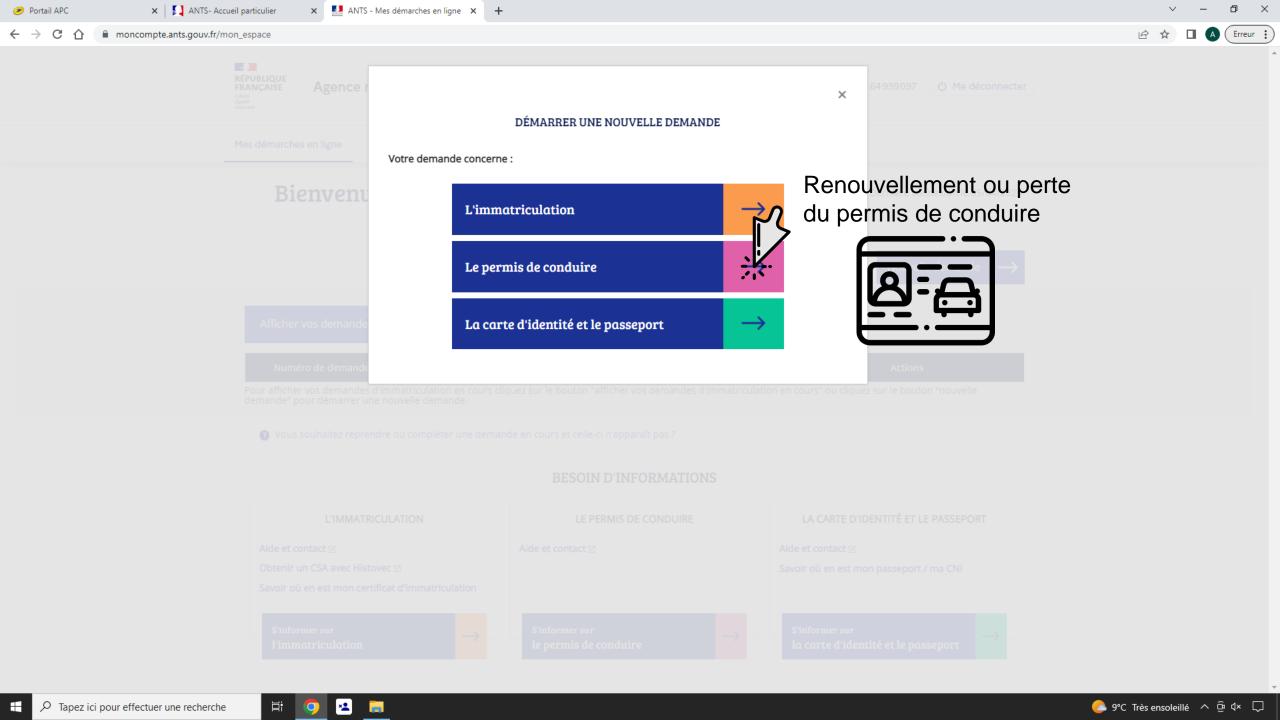
Commencer le parcours guidé

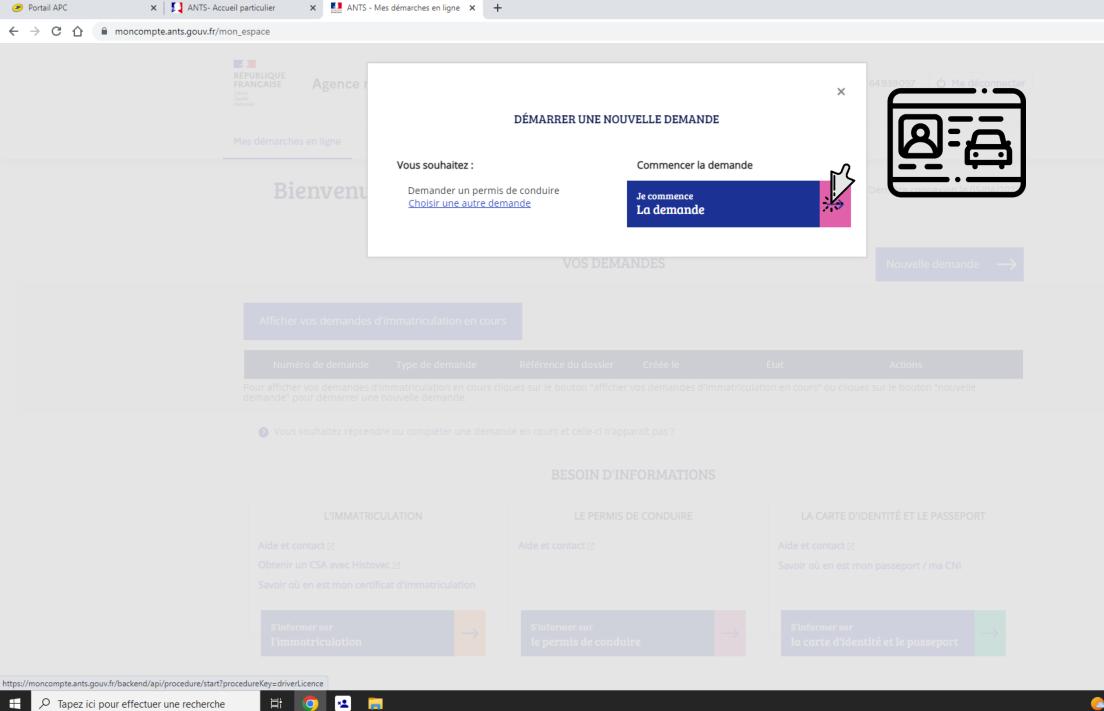












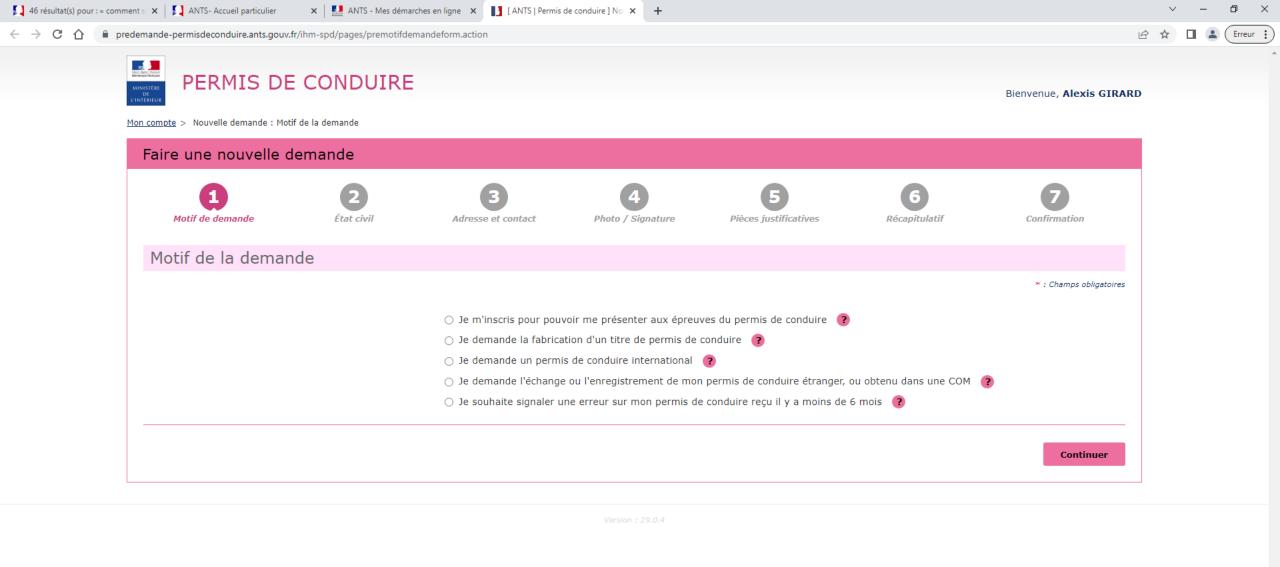
















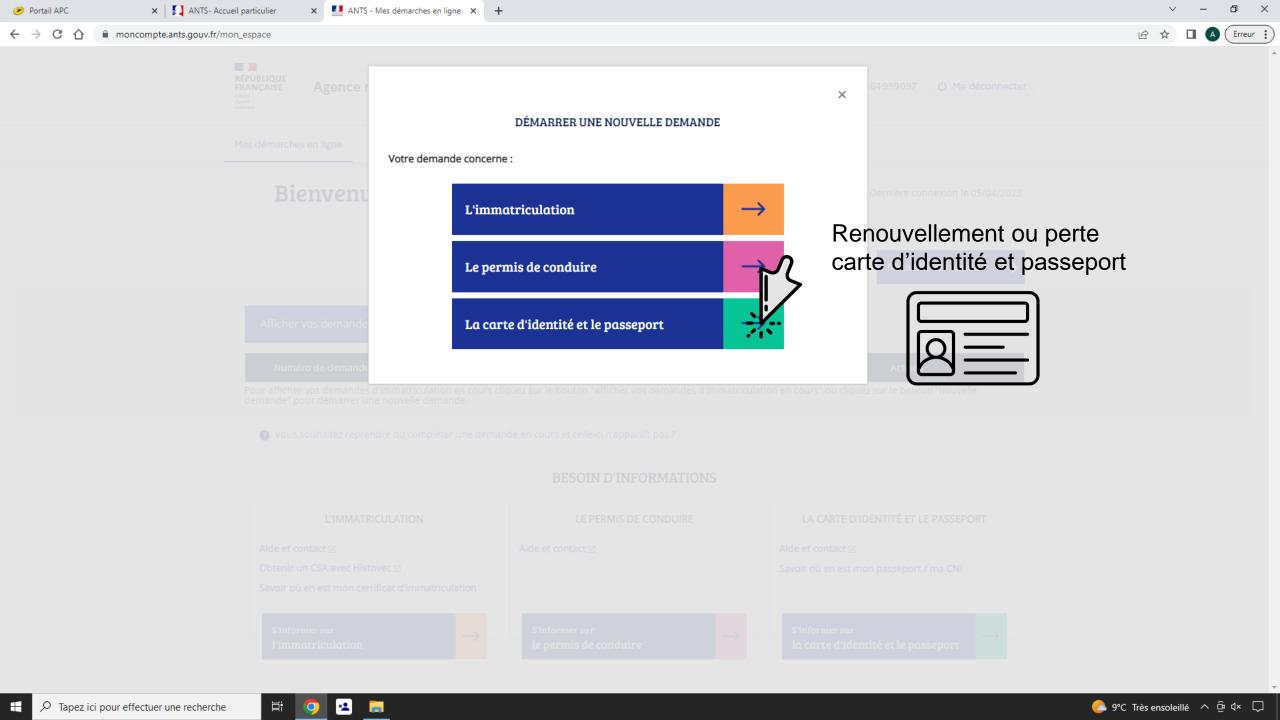


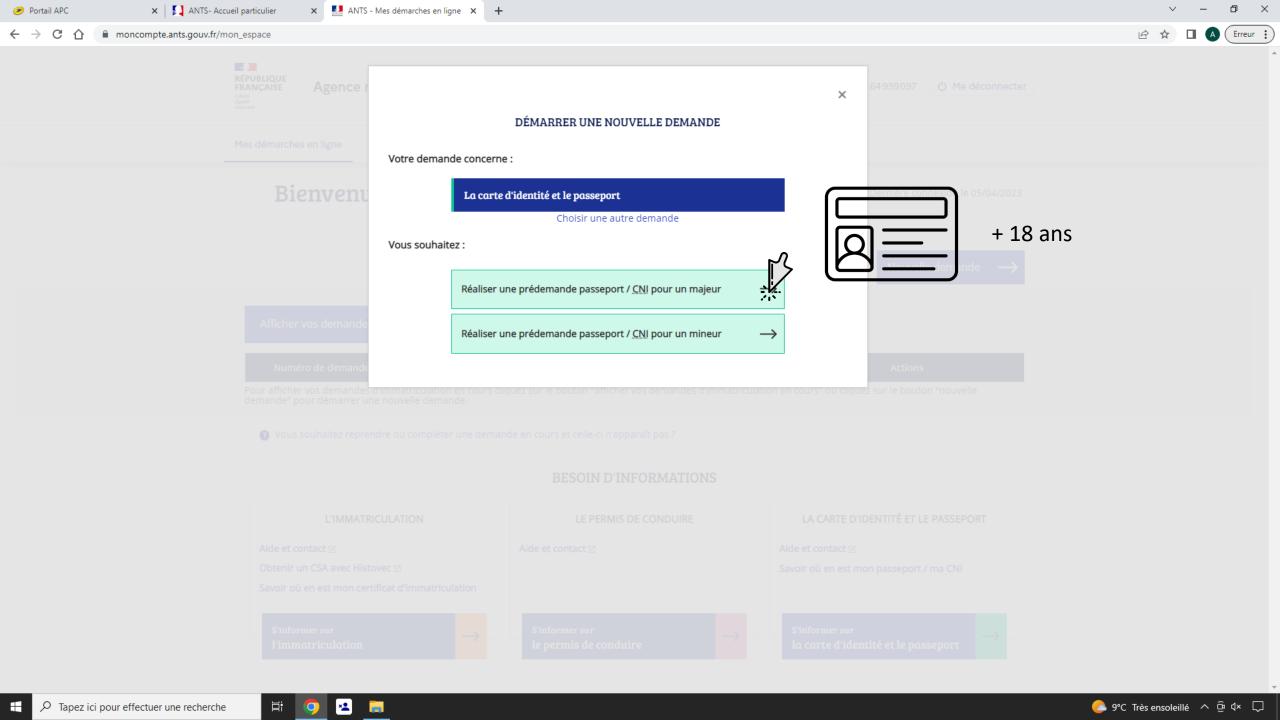


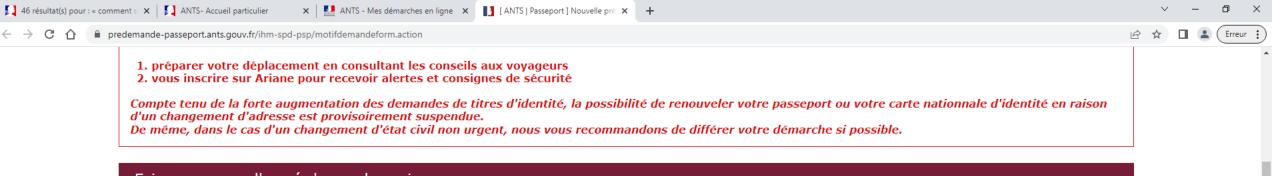


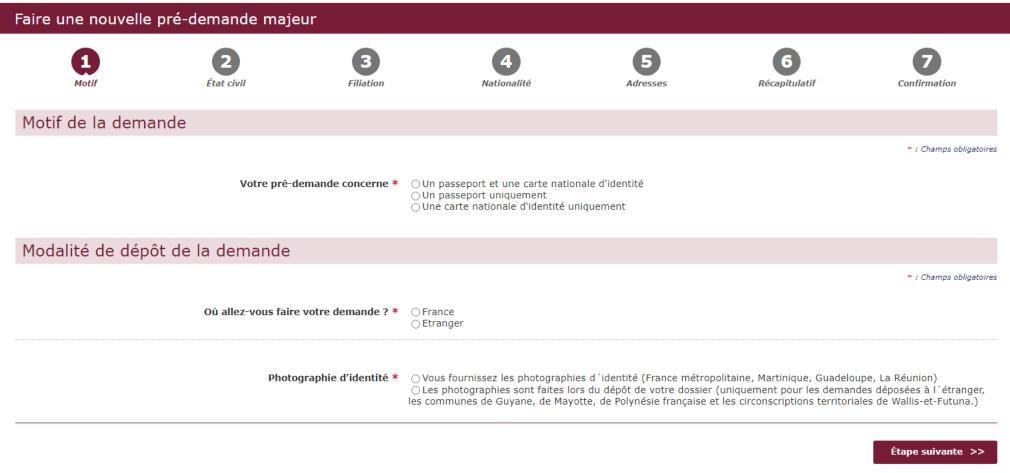












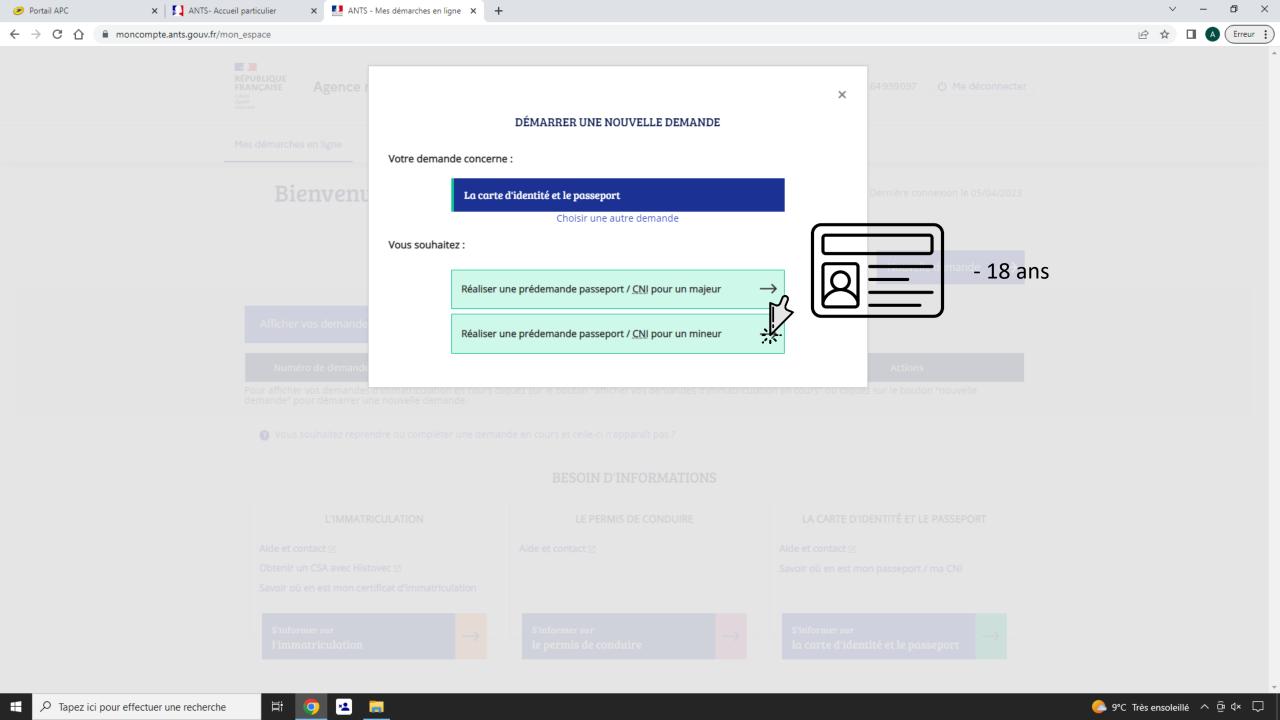














AGENCE NATIONALE DES TITRES SÉCURISÉS

PASSEPORT BIOMÉTRIQUE ET CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ

Bienvenue, ALEXIS GIRARD

Mon compte > Nouvelle pré-demande : Représentant légal

Si vous voyagez à l'étranger, rendez-vous sur le site du Ministère de l'Europe et des affaires étrangères pour :

- 1. préparer votre déplacement en consultant les conseils aux voyageurs
- 2. vous inscrire sur Ariane pour recevoir alertes et consignes de sécurité

Compte tenu de la forte augmentation des demandes de titres d'identité, la possibilité de renouveler votre passeport ou votre carte nationnale d'identité en raison d'un changement d'adresse est provisoirement suspendue.

De même, dans le cas d'un changement d'état civil non urgent, nous vous recommandons de différer votre démarche si possible.

Faire une nouvelle pré-demande mineur
Représentant légal
En tant que : Père Mère Tuteur
Étape suivante >>















Récapitulatif de la pré-demande de passeport et de carte nationale d'identité

État civil de la personne mineure

PHOTOGRAPHIE



N° du timbre fiscal (passeport) 1415397793165069

-

Nom (de l'acte de naissance): DUPONT

N° de pré-demande :

Prénom(s): MARTINE JULIE ISABELLE

Né(e) le: 01/02/2000

Taille: 130 cm Couleur des yeux: BLEUE

Pays de naissance: FRANCE 92 Département de naissance :

Adresse: 3 TER BOULEVARD DES CAPUCINES

Commune: PARIS 9E ARRONDISSEMENT 75009 Code postal:

Téléphone: 0801020304

PÈRE Nom: DUPONT

Prénom(s): JACQUES MARC ANTOINE

Né le : 01/06/1960 à : TOULOUSE

MÈRE Nom: DURAND

Prénom(s): SOPHIE LUCILE

Née le : 05/05/1960 à : MARSEILLE

Je soussigné(e).

Nom: DUPONT

Prénom(s): JACQUES MARC ANTOINE

Agissant en tant que représentant(e) légal(e) et certifiant l'authenticité des informations.

Date: 05/01/2017

Signature du représentant légal (A l'encre noire et sans déborder du cadre)

Toute fecase obclaration set passible des paines d'amprisonnament et des amendes prévues par les addits de 13 du code painei. Le dibnis d'accès aux sons prévu par les bis n'78-17 du 6 janvier 1978 milativa à Tinformetique, aux fichiars et aux Rhatés, s'annre auprè de la préfecture ou de la sous-préfecture de

PENDE DEPARTMENT